



AESH : Appel à la grève le jeudi 16 janvier.

Madame la Ministre, il est temps de satisfaire nos revendications !

Alors que l'Éducation nationale accueille une sixième ministre en l'espace de deux ans, les AESH font l'objet d'un même mépris. Le Ministère reconnaît lui-même les besoins en AESH. Mais comment recruter massivement des personnels chargés de missions délicates auprès des élèves en situation de handicap sans leur accorder ni vrai statut ni vrai salaire ?

En outre, depuis la mise en place des PIAL, les conditions de travail se sont détériorées avec une augmentation du nombre d'élèves à accompagner, des affectations sur plusieurs établissements scolaires, des emplois du temps éclatés et parfois modifiés à la dernière minute, des situations liées au handicap de plus en plus complexes...

Régulièrement, les AESH sont soumis à des décisions arbitraires qui mettent à mal leurs droits : jours de fractionnement, indemnisation des déplacements, temps d'activités connexes, formation, affectations...

Inacceptable !

A cela s'ajoute la nouvelle disposition sur l'accompagnement sur la pause méridienne. Le ministère la présente comme une solution aux temps incomplets subis. A l'usage, elle se révèle être un leurre, qui implique souvent une perte de revenu !

Quant aux premiers retours sur l'expérimentation des PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité), ils confirment la catastrophe que tout le monde pressentait.

Devant la dégradation de leurs conditions de travail, il ne faut pas s'étonner que beaucoup d'AESH envisagent la démission.

Il est urgent d'exiger que le Ministère s'engage dès à présent pour les AESH en satisfaisant leurs revendications.

C'est pourquoi la FNEC FP-FO Créteil s'inscrit pleinement dans l'appel national intersyndical et appelle à une journée de mobilisation et de grève le jeudi 16 janvier 2025 pour exiger :

- **la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B dans la Fonction publique d'État, pour reconnaître le métier d'AESH ;**

- **une augmentation significative des rémunérations sur toute la carrière ;**
- **la reconnaissance d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures, sans ajouter de nouvelles missions sur le temps périscolaire ;**
- **l'abandon des PIAL, des PAS et de la politique de mutualisation des moyens ;**
- **un recrutement d'AESH à hauteur des besoins définis par les écoles, collèges et lycées ;**
- **le droit à un véritable temps partiel thérapeutique.**

La FNEC FP-FO Créteil appelle à cette journée de mobilisation et de grève pour exiger du ministère de prendre des mesures immédiates pour les AESH. Nous appelons les AESH à se réunir pour préparer le rapport de force et discuter des suites du mouvement.

Ensemble, toutes et tous dans la mobilisation pour gagner sur toutes les revendications !